50e ANNÉE (5e série) N° 6 9 FEVRIER 1933

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

DÉCLARATION

du Comité archiépiscopal de l'Action catholique française [1]

Nous croyons devoir rappeler au clergé et aux fidèles, dans les conjonctures présentes, les points suivants concernant la doctrine et la discipline catholiques.

I. — *En ce qui concerne la mission de l'Eglise*

A) L'Eglise a le droit et le devoir non seulement d'enseigner les vérités à croire et les préceptes à observer, mais encore de dicter aux individus, aux familles et aux sociétés l'application de ces principes et de ces préceptes, et enfin de juger et de condamner au besoin ceux, individus ou collectivités, qui nient ces vérités ou désobéissent à ces préceptes. Elle n'est pas une école de philosophie. Elle est une société fondée par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Elle est la Mère des âmes. Elle a à l'égard de tous ses enfants « une mission de conscience et de salut ». C'est dire que pour chaque acte humain elle doit indiquer à la conscience le devoir à accomplir, et ainsi aide l'homme à faire son salut.

L'autorité de l'Eglise est donc co-extensive à toute la vie morale du chrétien, qu'il s'agisse de la vie individuelle, familiale, professionnelle, nationale et même internationale.

Ce serait minimiser et donc fausser le rôle de l'Eglise que de le réduire à la seule mission d'énoncer les principes, en lui enlevant la direction pratique et quotidienne de nos vies.

B) Cette mission officielle d'enseigner, de diriger, de juger, de condamner, n'appartient dans l'Eglise catholique qu'à la hiérarchie, c'est-à-dire aux prêtres, sous la direction des évêques, et aux évêques, en union avec le Souverain Pontife.

C) Dès lors, la mission à laquelle le Souverain Pontife appelle les laïques, dans le domaine religieux et moral, et qui aura sur les destinées de l'Eglise une si heureuse influence, doit être envisagée comme un ministère délégué, ou une collaboration subordonnée qui doit s'exercer sous la direction, la surveillance et le contrôle de l'autorité ecclésiastique.

Ce n'est qu'ainsi que l'unité de l'Eglise, sa durée et sa véritable fécondité seront assurées.

II. — *En ce qui concerne le patriotisme et le militarisme*

A) L'Eglise a toujours enseigné que le patriotisme est un devoir, dont elle rattache les prescriptions au quatrième commandement de Dieu ; que tout chrétien doit obéir aux lois justes du pays, aux lois militaires comme aux autres.

Elle ajoute que ce devoir peut avoir une gravité particulière soit à cause des graves intérêts intérieurs et extérieurs que la force militaire doit protéger, soit à cause des graves sanctions que la désobéissance provoquerait, et auxquelles nul n'a le droit de s'exposer. Elle dit enfin que tout citoyen doit, le cas échéant, savoir sacrifier sa vie pour défendre les droits essentiels de la patrie.

Est-il besoin d'ajouter que l'Eglise ne saurait approuver les objections de conscience ou les vœux qui tendraient à provoquer ou à promettre la désobéissance aux lois justes militaires ? En ces matières surtout, un individu ne saurait être un juge compétent. Une telle conscience n'est donc pas une conscience juste et droite, et un tel vœu ne saurait être un vrai vœu.

B) L'Eglise approuve et favorise un juste nationalisme, celui qui veut à son pays la sécurité, le respect de ses droits, sa vraie place dans le concert mondial.

Mais elle demande que ce nationalisme soit *chrétien*, c'est-à-dire respectueux des droits des autres, soucieux d'entretenir les rapports que la justice, la charité, et le devoir de fraternelle collaboration imposent aux peuples comme aux individus, et désireux d'aider et de soulager ceux qui souffrent ;

Qu'il soit *sage*, c'est-à-dire que les citoyens ne s'arrogent pas des droits qui sont réservés soit à l'autorité légitime, soit aux compétences spécialisées reconnues.

Ces principes posés, elle laisse à ses enfants, dans ce domaine, une liberté qui, ainsi limitée, sera une liberté légitime et sage.

C) Comme conséquence, elle reconnaît la légitimité du souci que tout pays doit avoir de posséder une force militaire capable d'assurer sa sécurité intérieure et extérieure.

Mais elle demande aussi que, pour écarter le mieux possible les dangers d'une guerre qui amènerait sur l'univers entier un cataclysme effroyable, et pourrait être le suicide de la civilisation chrétienne, tous les hommes s'unissent pour créer dans le monde une atmosphère de paix. Tel est le désir de notre grand Pape Pie XI, telles sont les vraies directions pontificales.

III. — *En ce qui concerne l'état social actuel*

L'Eglise enseigne :

Que le capital est légitime dans son principe.

Qu'il est une des formes légitimes de la propriété privée.

Qu'il est avec le travail l'agent normal de la production et de la prospérité.

Qu'il peut même légitimement se développer, mais aux conditions suivantes :

[1] **Publiée dans la *Croix* de Paris du 28 janvier.**

1° Que ce développement ne se fera que par des moyens honnêtes ;

2° Que ce développement n'arrivera pas au point où la possession trop grande de biens par un petit nombre de capitalistes mettrait la population ouvrière « dans un état de misère imméritée » ;

3° Que ces immenses possessions entre les mains d'un petit nombre de possédants ne mettront pas à la libre disposition d'hommes sans mandat non seulement toute la vie économique d'un pays, mais encore, par voie de conséquence, sa vie politique tout entière, entendue au sens général de ce mot, et, à plus forte raison, qu'elles ne mettront pas dans cet état anormal plusieurs nations ou l'humanité elle-même. Le développement illimité du capitalisme dans ces conditions amènerait inévitablement ce désordre. Oui, ce serait la subordination de la vie politique, intellectuelle, morale, nationale, et même internationale à des intérêts privés d'ordre purement matériel. Ce serait, redisons-le, le renversement de l'ordre.

Elle proclame que le capitalisme légitime serait celui qui, en évitant les excès ci-dessus indiqués, aurait le souci :

a) de faire réaliser à la propriété privée sous quelques formes qu'elle se présente sa *fonction sociale*, qui est de faire servir au bien de tous les possessions personnelles ;

b) de faire réaliser au capital cette fonction exprimée par le mot *patron*, une sorte d'*autorité paternelle*, qui d'une part reconnaîtrait aux travailleurs tous les droits qu'exige leur collaboration, et de l'autre créerait autour du groupement professionnel une atmosphère vraiment familiale dans laquelle, tout en respectant la hiérarchie du travail, patrons et ouvriers vivraient comme des frères.

Mais ces heureux résultats, le capitalisme moderne ne les obtiendra que s'il entre résolument dans la voie que lui ont tracée les deux immortelles Encycliques *Rerum Novarum* et *Quadragesimo anno*, et redisons-le encore une fois, en réprimant ses excès et en remettant la propriété privée et le capital dans l'ordre où Dieu et l'intérêt de tous le veulent.

L'ÉGLISE DE FRANCE ET LA 3e RÉPUBLIQUE
d'après l'ouvrage du P Lecanuet

(Sixième article) [1]

SOMMAIRE. — *Le problème de la Presse.* — **I. Comment le P. Lecanuet l'a traite. — II. Lacunes principales de son exposé. — III. Ce que fut la presse catholique dans nos luttes ; — Ce qu'elle doit être encore.**

Parmi les causes de la défaite de l'Eglise de France au cours du demi-siècle dernier, nous avons placé l'insuffisance de la *presse catholique*. Et nous avons annoncé que nous consacrerions à cette grosse question une étude particulière : nous allons tenir parole.

Ne songeant point, dans ces modestes notes, à refaire le travail du P. Lecanuet, mais à l'éclairer, à le rectifier, à le creuser, à l'étoffer, ou, si l'on préfère, à le prendre comme prétexte à un profitable examen de conscience, nous ne viserons pas à donner ici un exposé complet de la question énorme de la Presse et de son histoire en France dans les cinquante dernières années. Nous dirons seulement : 1° en quels termes le P. Lecanuet en parle, — 2° quelles sont les lacunes principales de son exposé, — 3° quelle fut en réalité l'importance de la Presse, dans les luttes qu'il avait entrepris de raconter.

I

Pour trouver, dans le grand ouvrage de Lecanuet, les pages consacrées à la Presse, il faut aller jusqu'au IVe volume. Sans doute, on rencontre çà et là, dans les volumes antérieurs, des allusions à l'importance de la Presse, à l'insuffisance de l'organisation catholique sur ce point, des attaques surtout contre l'intransigeance doctrinale de la Presse d'extrême droite et surtout du journal de Veuillot, l'*Univers,* mais il n'y a pas d'étude d'ensemble avant le chapitre V du tome IV, intitulé : *La Presse catholique en France sous Léon XIII* (p. 208-256).

Il est clair que l'historien n'a pas vu nettement le caractère décisif de cette cause de défaite que nous essayons d'analyser. Ou s'il l'a vue, il n'a pas su la mettre en évidence, il n'a pas su la faire ressortir avec force. Il convient fort bien que la Presse antireligieuse a été une puissance de destruction de tout premier ordre ; mais il n'a pas assez dominé son sujet pour situer cette puissance à son rang d'action dans l'ensemble du tableau qu'il dressait.

Il écrit très justement (p. 208) :

« La presse a été en France un des agents principaux de démoralisation et de déchristianisation. Et il n'a pas tenu à nos ennemis que se réalisât la sinistre prophétie de Victor Hugo : « Ceci tuera cela ! » c'est-à-dire l'imprimerie tuera l'Eglise. Si l'Eglise n'est point morte, elle a été cruellement atteinte dans ses œuvres vives. La foi a beaucoup diminué en certaines régions et, avec la foi, la moralité publique. »

Citant les quelques pages trop courtes qu'il avait déjà consacrées, au tome Ier, à cette action de la presse, il rappelle le témoignage d'un homme de gauche, Henri Bérenger, directeur de l'*Action.* Henri Bérenger avait en effet provoqué, en 1897, dans la *Revue bleue* une « enquête sur les responsabilités de la presse. » Et il arrivait à cette conclusion frappante : « La nation corrompue, la débauche multipliée, l'autorité détruite, l'élite découragée, l'armée du crime recrutée, le chantage et la menace ouvertement exercés, le Parlement enchaîné ou terrorisé, enfin toute la presse aux mains des brasseurs d'affaires. »

Et cette voix n'est pas isolée ; le P. Lecanuet en cite d'autres. — C'est Alfred Fouillée qui écrit, en 1897, dans la *Revue des Deux Mondes* : « Si la criminalité de l'enfance et de la jeunesse suit la progression effrayante que dénonce la statistique, *il faut en accuser plus la presse que l'école.* C'est la presse, la presse ordurière et haineuse,

[1] **Les cinq premiers articles ont paru en 1932.**

qui égare et dégrade la jeune génération, qui flétrit l'espoir du pays dans sa fleur. » — C'est Emile Zola lui-même qui laisse échapper l'aveu inattendu que voici : « Quelle tristesse, quel soulèvement indigné de la conscience devant l'œuvre abominable de la basse presse, dont le négoce, le trafic sur les curiosités du public, est en train d'énerver, d'empoisonner la nation ! » — C'est l'illustre criminaliste et sociologue Gabriel Tarde, qui écrit à Ferdinand Buisson, dans la *Revue pédagogique*, en mars 1897 : « C'est la presse ordurière et haineuse (mêmes expressions qu'Alfred Fouillée), friande de scandales, bourrée de chroniques judiciaires, qui attend l'écolier au sortir de l'école. Le petit journal, complétant le petit verre, lui alcoolise le cœur. »

Dès 1882, ajoute Lecanuet citant Baunard, le ministre de la justice pouvait déclarer à la Chambre que chaque jour, à Paris, il était distribué, à la porte des écoles, plus de 30.000 feuilletons immoraux.

Devons-nous croire que seuls d'infâmes mercantis avaient eu de bonne heure l'intuition précise de la force irrésistible de la presse et s'étaient empressés de capter cette force à leur profit, dans des intentions de lucre sordide ou par une volonté diabolique de perversion du peuple, tandis que les honnêtes gens restaient les bras croisés ? Il serait exagéré de le dire.

Au-dessus de ce monde louche et des officines de la débauche et du crime, les hommes de doctrine, à gauche comme à droite, avaient très bien vu le péril. Ecoutons l'un des maîtres de la franc-maçonnerie, le juif Crémieux. Il disait au lendemain de la guerre : « Regardez tout le reste comme rien, l'argent comme rien, la considération ou le mépris comme rien. *La presse, c'est tout.* Ayant la presse, nous aurons le reste, tout le reste [1]. » Il voulait dire : nous aurons l'argent, la considération, le pouvoir politique, l'influence sociale, tout en un mot, si nous avons la presse.

Parmi les catholiques, beaucoup voyaient le péril. Les papes avaient dénoncé et condamné la « liberté de la presse ». Le *Syllabus* est formel sur ce point. Et il est clair, pour le penseur, que le principe de la liberté de la presse est une injure grave aux droits sacrés de la *vérité*. Dire que l'on peut imprimer n'importe quoi, c'est dire que les idées n'ont aucune importance, que porter atteinte au corps est un crime, mais que porter atteinte à l'âme est insignifiant. La philosophie incluse dans le principe de la liberté de la presse est donc soit le matérialisme absolu, soit le scepticisme radical. On comprend la liberté de la presse en matière contingente et discutable, en politique par exemple, mais non en matière de vérités absolues et immuables.

Voilà la thèse. Mais si tout le monde doit admettre cette thèse, et si tout le monde l'admet, au moins inconsciemment, il reste que l'hypothèse est tout autre. L'unanimité n'existe plus entre les hommes d'un même pays. Tout est discuté, affirmé et nié avec fureur et ténacité. Les gouvernements n'ont pas encore assez fait l'épreuve de la nocivité même extérieure et temporelle de certaines idées pour prendre officiellement parti. Ils n'ont pas encore trouvé d'autre moyen de tenir les citoyens en paix, dans l'anarchie intellectuelle où nous a jetés la rupture de l'unité de foi en Occident au temps de Luther, que de permettre à toutes les thèses de s'affronter librement et en songeant que sans doute à la longue la thèse juste finira bien par triompher. Il ne serait pas au pouvoir, actuellement, du meilleur des gouvernements de détruire une certaine liberté de la presse. Tout ce que l'opinion supporte et exige, c'est la répression de la propagande trop ouvertement antinationale et antisociale, par exemple la « provocation des militaires à la désobéissance. »

Le P. Lecanuet cite (t. I, p. 335) un rapport du P. Marquigny, S. J., en date du 31 mars 1875, intitulé : *L'Enseignement du Syllabus par rapport à la presse*. Après avoir rappelé les abus trop visibles de la liberté absolue de la presse, l'auteur démontrait qu'il serait de l'intérêt de l'Etat de réprimer de tels désordres. Mais qui dira à l'Etat où se trouve la vérité qu'il faut défendre et l'erreur qu'il faut frapper ? Evidemment, il n'y a que l'Eglise qui ait reçu le privilège de l'infaillibilité. Logiquement nous croyons donc que c'est l'Eglise qui doit diriger la main de l'Etat :

> « Etablie de Dieu pour enseigner les nations, pour prononcer souverainement sur le bien et le mal, l'Eglise instruit les pouvoirs de l'obligation où ils sont de faire respecter l'ordre, et en même temps elle leur donne la mesure de cette obligation à remplir, de cet ordre à protéger... Quand donc viendra le jour où, invoquant les décisions de l'autorité spirituelle, les pouvoirs publics cesseront enfin de séparer la liberté de la vérité, et obligeront courageusement la presse de respecter les croyances, de reconnaître une morale, de ne plus parer le faux et défigurer le bien ? »

C'était formuler un vœu à lointaine échéance; c'était simplement proclamer la thèse idéale; on ne sortait point du domaine théorique.

Que faisait-on dans le domaine des faits ?

Un projet de loi conforme aux espérances des catholiques et aux doctrines rappelées par le P. Marquigny fut présenté à l'Assemblée nationale. Il souleva aussitôt les fureurs de la presse de gauche. Et comme celle-ci, — on le dira plus bas, — était prépondérante, elle intimida la majorité de l'Assemblée. La seule pensée d'ériger l'Eglise catholique en pouvoir de censure à l'égard de la presse mettait hors d'eux-mêmes les anticléricaux : « On n'imagine pas dans le public, écrivait le 5 avril 1875 le journal de Gambetta, la *République française*, qu'on puisse à notre époque afficher des prétentions aussi impertinentes, un aussi insolent esprit de domination et de tyrannie. »

On était donc sûr de soulever des colères formidables et probablement de graves désordres, en

[1] Lecanuet, I, 334.

soutenant la thèse catholique intégrale, si logique et si solide qu'elle soit en elle-même. Que faire donc ? Ici encore, comme sur bien d'autres points, il était nécessaire d'écarter la thèse, pour s'en tenir à l'*hypothèse*, c'est-à-dire aux faits.

Le problème à résoudre était donc le suivant : étant donné que la presse est la plus grande puissance de pénétration des esprits qui existe à l'heure actuelle, — étant donné que nos adversaires possèdent cette puissance et qu'il est impossible de la leur enlever, quel que soit le mal qu'ils puissent faire aux âmes, — comment devons-nous combattre leur action et défendre victorieusement nos convictions ?

La question étant ainsi posée, on voit tout de suite qu'une seule réponse était possible : Nous *devons* employer nous-mêmes cette arme, — nous *devons* nous en servir avec toute l'énergie et tous les talents qui sont en nous, — nous *devons* faire triompher la vérité sur l'erreur par l'activité de notre zèle, par la vigueur de notre certitude, par l'élan de notre foi.

C'est bien ainsi que les esprits les plus élevés l'ont compris dans l'Eglise. Nous n'avons présentement que faire de l'affirmation d'une thèse qui est tout à fait inapplicable. Nous la maintenons fermement dans nos manuels de théologie, nous lui faisons un trône dans nos esprits et nos cœurs, car nous ne serons jamais de ceux qui abandonnent ou trahissent un principe. Mais nous nous adaptons et nous opposons les puissances de la divine charité aux dangereuses activités de la haine.

Nous comprenons dès lors le mot du pape Pie X encore cardinal de Venise : « S'il me fallait donner ma croix pectorale, mes ornements d'église et mes meubles, pour garantir l'existence de ce journal, — il parlait du journal catholique subventionné par lui, — je le ferais volontiers. »

Ainsi parle le zèle véritable.

Nous approuverons donc sans réserve le P. Lecanuet d'avoir écrit :

« Mieux eût valu fonder des journaux que de bâtir des cathédrales ou des couvents. A la presse impie, il fallait, à tout prix, opposer une presse religieuse : il fallait diriger de ce côté l'activité et la générosité des catholiques. C'était le devoir des évêques [1]... Il fallait en chaque diocèse créer des journaux vivants et intéressants, mettre à leur tête les prêtres les plus capables, dût-on pour cela gêner le service paroissial. Il fallait surtout réclamer le concours des laïques, les attirer à tout prix et les soutenir avec énergie ; en un mot faire de la presse un arsenal de défense et un foyer actif de propagande. Ainsi ont agi les catholiques allemands, belges, et c'est pourquoi ils ont triomphé. Ainsi conseillaient d'agir les catholiques les plus éminents, Montalembert, Lacordaire, Dupanloup et L. Veuillot lui-même. »

Justement, l'historien nous cite textuellement les paroles de ce dernier, à propos de la presse :

« **Je l'ai pratiquée toute ma vie et je ne l'aime** pas. Je pourrais dire que je la hais. Mais elle appartient à l'ordre respectable des maux nécessaires. Les journaux sont devenus un tel péril qu'il est nécessaire d'en créer beaucoup. *La presse ne peut être combattue que par elle-même* et neutralisée que par sa multitude. Ajoutons des torrents aux torrents et qu'ils se noient les uns les autres en ne formant plus qu'un marais ou, si l'on veut, une mer. Le marais a ses lagunes, et la mer ses moments de sommeil. Nous verrons si là-dedans il est possible de créer quelque Venise [1]. »

Et puisque nous sommes sur le chapitre de ces importantes constatations, continuons à citer des autorités attestant l'urgente nécessité de développer la presse catholique à tout prix, et de la considérer comme l'une des grandes forces d'apostolat et d'apologétique de notre temps.

Voici le vénérable P. Baudon, président des Conférences de St-Vincent-de-Paul. Il écrivait, le 11 décembre 1877, au chanoine Schorderet de Fribourg cette lettre que le P. Lecanuet qualifie de vraiment prophétique :

« A mon sens, la sérieuse importance de la presse n'est pas assez comprise par les fidèles. On songe à bâtir des églises, à faire des communautés, à multiplier les asiles pour les orphelins et les pauvres, ce qui est évidemment au rang des œuvres les plus nécessaires, mais on oublie qu'au-dessus de tous ces besoins, il en est un autre qui, par la force des choses, prime tout le reste, c'est l'extension de la presse catholique, au moins dans certains pays au nombre desquels je place la France. Car si la presse catholique n'est pas soutenue, encouragée, élevée à la hauteur qu'elle doit atteindre, *les églises seront désertées sinon brûlées, les communautés seront d'autant plus expulsées qu'elles seront plus assises, et les maisons de charité, les écoles elles-mêmes seront enlevées à la religion qui les aura fondées.* »

N'étaient-ce point là vraiment des paroles prophétiques, à la date où elles étaient écrites ? On sortait à peine de l'aventure du Seize-Mai, et voilà ce que déjà les hommes clairvoyants pouvaient craindre ! Et pourquoi ? Parce qu'ils voyaient la presse aux mains des incrédules, tandis que la vérité catholique demeurait à peu près sans défense [2].

La presse, c'est l'artillerie spirituelle. On ne se bat pas contre des canons rayés avec des bâtons, ni même avec des fusils ; il faut opposer pièce à pièce et calibre à calibre. De deux navires qui se rencontrent en mer et qui se battent, celui qui a la bordée la plus lourde et la mieux dirigée est mathématiquement vainqueur.

Et c'était bien ce que pensait l'excellent M. Baudon. Il poursuivait en effet :

« Suivons le mouvement des esprits : partout il règne un vent d'impiété, d'incrédulité ; des hommes paisibles et éclairés sur toutes les autres questions, deviennent intraitables et exaspérés, dès qu'ils entendent parler de l'Eglise. L'Eglise catholique, pour

[1] Il ajoute, on ne sait pourquoi, que « mieux que personne les Jésuites pouvaient seconder leurs efforts. » Que viennent faire ici les Jésuites ?

[1] Lecanuet, I, 336 et s.

[2] On pourrait dire qu'il en était de l'Eglise de France à peu près comme de la France elle-même en face du danger que constituait l'Allemagne, armée à outrance, en 1914, alors que la politique radicale et socialisante nous avait partiellement désarmés.

eux, c'est l'ennemi... C'est l'ennemi de leur famille, de leur fortune, de leurs industries, de leur avenir : pour eux ce point est indiscutable. D'où vient cette aberration ? Des journaux qu'ils lisent et qu'ils lisent seuls, des feuilles impies, irréligieuses, haineuses même, qui sont partout sous leurs pas, tandis que nulle part la presse catholique ne vient apporter le contre-poison. Si cet état de choses dure, la religion est perdue dans un nombre effrayant d'âmes. Donc il faut que le zèle des catholiques s'applique à le faire cesser. Tant qu'ils n'auront pas gagné ce point, *on défera en quelques minutes l'ouvrage de nombreuses années*. Un incendie, ou, ce qui est le plus à craindre, *une législation irréligieuse supprimera ou emploiera à d'autres usages ce qu'on aura tant de peine à fonder*. A moins d'un miracle, les efforts des catholiques seront donc inutiles, tant que la presse sera uniquement entre les mains de leurs ennemis.

« Si au contraire les catholiques *mettaient au premier rang de leurs œuvres en France du moins, le soutien de leur presse, comme ils le font en Allemagne*, si chaque année, ils y consacraient deux, trois millions, on peut affirmer que la situation se modifierait rapidement, que la foi ressusciterait dans des centaines de milliers d'intelligences, car les esprits seraient éclairés. » (Lecanuet, I, 338).

Revenant sur ce point dans son tome IV, l'historien cite encore (p. 209) les graves paroles du pape Léon XIII, le 22 février 1879, à une députation de publicistes chrétiens : « Nous sentons que notre temps a besoin qu'une telle assistance et de tels défenseurs lui soient donnés, à l'encontre de cette effrénée liberté de la presse qui sème, en nombre presque infini, des feuilles vouées à la subversion de la vérité et à l'empoisonnement des mœurs. » Et il indiquait les armes dont doit se servir la bonne presse : la variété des sujets, l'élégance du style, l'exacte véracité des récits, et par-dessus tout, « cette modération de langage seule capable de gagner les hommes au lieu de les irriter. »

Ayant cité de si hautes autorités et recueilli des témoignages aussi décisifs, le P. Lecanuet aurait logiquement dû consacrer l'un des chapitres les plus importants de son livre à l'examen de la presse, dire les raisons pour lesquelles nous étions en retard, énumérer les forces de l'adversaire, c'est-à-dire les mauvais journaux qui répandaient partout dans le peuple les idées antireligieuses, confronter les deux artilleries, mesurer leurs forces. les montrer en action, décrire les résultats de leur feu.

Et c'est ici que l'on remarque les lacunes de son exposé.

II

Sans doute, il cite çà et là les principales feuilles qui nous sont opposées, mais il le fait en passant, avec trop peu d'insistance et de détails, et les fragments de renseignements qu'il nous donne sont dispersés à travers tout son ouvrage. Il a, par exemple, un chapitre intitulé : *La libre-pensée contre l'Eglise. — La Franc-maçonnerie en 1875. — La Chambre en 1876* [1]. Or, dans ce chapitre on trouve une page ou plus exactement une demi-page sur la presse antireligieuse. Il y énumère *Le Temps*, « plus circonspect, plus modéré que *La République française*, où écrivent Gambetta, Challemel-Lacour. Paul Bert, Spuller, etc. » Il nous dit que « la note antireligieuse est plus accentuée dans *Le Siècle* et dans *Le National*, » qu'elle « domine dans le *XIXe Siècle*, où Edmond About, Sarcey, Liébert, Fouquier, vrais fils de Voltaire, multiplient contre l'Eglise les sarcasmes et les épigrammes. » Il nomme encore les feuilles d'avant-garde : *La Marseillaise, Le Mot d'Ordre, Le Rappel, Les Droits de l'Homme, La Lanterne*. Et il conclut en disant que « dans chaque département et presque dans chaque ville, une infinité de petits journaux reçoivent le mot d'ordre des loges et bataillent contre le cléricalisme. » Et c'est tout. Et quand il revient sur ce brûlant sujet de la presse, au tome IV, il ne parle que des journaux catholiques, sans passer en revue les bataillons ennemis. Il fait en somme comme un historien qui décrirait une grande guerre, sans évaluer les effectifs en présence, et qui raconterait une bataille décisive, en se taisant totalement sur les états-majors, les objectifs, les manières de se battre, le nombre des batteries d'artillerie et leur efficacité de l'une des deux armées opposées !

Tout ce qu'il nous dit, en quelques lignes, c'est l'énorme disproportion des troupes en présence ou plutôt des bouches à feu dont elles disposent :

« Près de deux mille feuilles paraissent chaque jour à Paris, dont environ 175 journaux politiques. Plus des quatre cinquièmes d'entre eux, affirme un juge compétent, l'abbé Naudet, sont contre nous, et il est douloureux de penser que cette mauvaise presse est lue et soutenue par de très honnêtes gens. Sur les trente principaux de ces journaux, un pointage assez sérieux établit à peu près la proportion suivante : onze sont absolument antireligieux ; cinq moins âpres de forme, nous sont presque toujours hostiles de fond ; cinq sont purement boulevardiers ; cinq ont des tendances chrétiennes, mais subordonnent ces tendances à leurs idées politiques ; six sont franchement catholiques ; ces six journaux n'ont pas dans tout Paris quinze mille lecteurs. »

Voilà tout ce que l'on trouve sur la presse antireligieuse de ce temps : l'on conviendra que c'est tout de même un peu bref. Du moment que lui, historien, se rendait compte que l'infériorité de notre presse avait été l'une des causes capitales de nos infortunes et du recul trop sensible de la religion sur notre sol, c'était son devoir de mettre en relief une vérité aussi importante, de chercher à frapper l'attention de ses lecteurs, de mettre, si l'on peut dire, toutes les cloches en branle pour mieux sonner le tocsin d'alarme. Il ne fallait pas que les maigres avertissements donnés par lui fussent comme noyés dans sa rédaction. Une énumération aussi complète que possible de la presse incrédule s'imposait, accompagnée d'une analyse de ses procédés, d'un aperçu des idées que l'on y développait et de la philosophie implicite que ces idées traduisaient. Nous savons, grâce à lui, quelles ont été les œuvres religieuses, sociales, bienfaisantes, moralisantes, missionnaires de

[1] Tome I, 473 et s.

l'Eglise de France pendant cette période. C'est fort bien. Mais nous devrions aussi apprendre les noms des *baptisés,* — ils l'étaient tous ou à peu près, — qui se séparaient de leur mère, qui la trahissaient, qui la poursuivaient de leur haine. Nous devrions pouvoir compter les batteries mises en position contre ses dogmes et ses institutions. C'est une des grosses lacunes de son travail que son silence sur tout cela.

Allons plus loin. Le P. Lecanuet ne semble pas avoir vu, ou s'il l'a vu il ne l'a dit nulle part, que dans la période qu'il raconte il s'est produit une *véritable révolution* justement dans ce domaine de la presse.

C'est là-dessus que nous voudrions insister.

Un brillant essayiste contemporain, M. Lucien Romier, a écrit, avec une pointe de paradoxe : « Seul, sans doute, M. Seignobos croit encore que l'histoire contemporaine tient dans un duel des « bourgeois » et des « démocrates » autour de la Constitution de 1875... Les grands faits qui dominèrent l'esprit de notre peuple, depuis cinquante ans, furent : la facilité des transports, l'obligation du service militaire et le rayonnement de la presse. »

Et il ajoutait aussitôt : « Aujourd'hui, le transport et le service militaire ont à peu près produit tous leurs effets sur les mœurs. Au contraire, l'influence de la presse croît d'année en année, d'heure en heure... Peut-être un temps viendra-t-il où les gouvernants ne seront plus que les employés des journaux, et où la politique d'un Etat traduira simplement l'équilibre des intérêts qui auront réussi à s'emparer de la presse, suprême puissance [1]. »

Faisons dans ces lignes la part de l'exagération, qui est notable. Ne croyons pas que les intérêts en viennent jamais à primer à ce point les croyances. Il reste deux choses à retenir de ces aphorismes originaux de Romier. La première, c'est que, depuis cinquante ans, l'histoire de la presse a franchi un « tournant », qu'il y a eu du nouveau, en un mot, comme nous le disions plus haut, qu'il s'est produit une *révolution.* La seconde, c'est que cette révolution de la presse a produit une révolution dans les mœurs. Ces deux faits sont si mémorables qu'il est nécessaire d'y insister, comme on fait pour enfoncer un clou. Il est en effet de ces révolutions silencieuses comme de celles qui affectent le monde économique : on ne les voit qu'à la réflexion et lorsque déjà elles ont sorti tous leurs effets. La révolution économique mondiale qui ouvrit ce que nous appelons l'ère du machinisme et de l'industrialisme et qui est probablement la plus grave révolution des temps modernes, celle qui commande toutes les autres, y compris la Révolution française, commença sans date précise, entre 1750 et 1770, en Angleterre. Elle est peut-être arrivée à sa période de reflux, avec la croissance formidable du chômage.

[1] Lucien Romier, *Explication de notre temps,* Paris, Grasset, 1925, p. 132.

De même, il s'est produit, sans date précise, mais probablement entre 1875 et 1890, deux révolutions parallèles et indépendantes, en Europe : une révolution dans la politique extérieure et une révolution dans les politiques intérieures des Etats. — La première fut un passage de la politique européenne à la politique mondiale. Bismarck, malgré tout son génie, eut le tort de ne pas la voir, de s'entêter à poursuivre des buts européens, de pousser même la France à une politique coloniale qui, dans sa pensée, devait détourner ses yeux de la « ligne bleue des Vosges ». Quand l'Allemagne s'aperçut, vers 1890, que le partage du monde, rendu nécessaire par le développement du machinisme, s'était presque achevé sans elle, il était trop tard. Ses déceptions se traduisirent par une nervosité politique qui aboutit à la catastrophe de la guerre mondiale de 1914. Que cette guerre ait été *mondiale,* c'est précisément la preuve de la grande révolution dont nous parlons.

Dans la politique intérieure des divers Etats, une révolution analogue s'est produite : c'est le passage de la politique purement bourgeoise à la politique populaire. Considérez un instant quels étaient ceux qui lisaient les journaux, il y a cinquante ans, et qui sont ceux qui les lisent aujourd'hui ! On peut dire qu'il y a un demi-siècle la presse était uniquement bourgeoise, elle n'avait de lecteurs que dans les classes moyennes. Le nombre des paysans et des ouvriers lisant un journal quotidien était infime. Ce que l'on devait appeler, — en dépit de la terminologie légale, — le « journal à un sou [1] » n'existait pas encore ou venait seulement d'apparaître. Le premier journal « à un sou » fut le *Petit Journal :* on l'appela le « journal des concierges ». Il était de teinte neutre ; mais ses romans-feuilletons étaient loin de répondre à l'idéal moral de l'Evangile. Il produisit ce mauvais résultat d'acclimater chez nous cette presse de petites nouvelles qui semblent rapetisser la vie, qui affole les imaginations par la multitude des accidents et des crimes quotidiens, qui pique les curiosités par les racontars terre-à-terre de chaque jour, et ne laisse presque plus de place pour les saintes curiosités de l'âme et de l'esprit.

Peu de temps après la guerre de 1870, le *Soleil* se vendit au même prix que le *Petit Journal.* Puis vint le *Petit Parisien.* Entre 1880 et 1890 acheva de s'accomplir la révolution ; des journaux à un sou, tels que le *Soleil* et la *Paix,* avaient adopté le grand format. Des journaux d'un format égal, mais d'un prix supérieur, tels que le *Rappel,* l'*Autorité,* se mirent aussi à un sou. Le premier n° de la *Croix,* également à un sou, parut le 16 juin 1883, mais elle n'avait que le petit format. Le *Petit Parisien* et le *Petit Journal* pri-

[1] On a rappelé récemment à propos du cinquantenaire de la *Croix,* comment ce journal s'était vu semoncer par l'autorité judiciaire, pour avoir mis en manchette son prix : *un sou* Cette expression n'est pas légale : on doit dire *cinq centimes.* On sait qu'il n'est pas davantage permis de parler de « livre » : on doit dire *1/2 kilo.*

rent alors le grand format. Ainsi naquit la presse quotidienne à un sou. Les autres journaux suivirent l'exemple. Une concurrence effrénée s'empara de ces feuilles : après avoir franchi le cap du grand format à un sou, elles franchirent celui des six pages, puis des huit pages, toujours à un sou. On eut la presse d'information, la presse littéraire, la presse politique.

Mais il est très important de remarquer que cette évolution, favorisée par la concurrence, eût été impossible sans une pénétration de plus en plus profonde dans les masses. Ce que veut dire cette rivalité des grands journaux, c'est justement cela : le passage de la presse qui parle à une élite à la presse qui parle à tout un peuple. Et cela, c'est une révolution formidable [1].

La puissance de la presse échappe à toute appréciation. L'influence de la chose imprimée est d'autant plus grande que l'esprit auquel elle parvient est moins informé, moins formé surtout ; mais elle est profonde même sur les plus avertis et les plus critiques. L'homme qui reçoit chaque jour son journal, qui s'en délecte, qui y cherche son aliment quotidien, la satisfaction de sa curiosité, de son désir de comprendre et de savoir, est sans défiance en général à l'égard de la feuille qu'il lit. Il l'a choisie en règle ordinaire parce qu'il a confiance en elle. Il est conquis d'avance par ce qu'elle lui dit ; il la croit sur parole. Ce journal au surplus est le journal de son milieu, de sa classe, de son opinion politique. Une pression sociale s'ajoute subrepticement à la force de persuasion que possède déjà tout ce qui est couché sur le papier, — noir sur blanc.

Et quand on songe que le journal est lu chaque jour par des centaines de milliers de personnes, on voit tout de suite la puissance des courants d'opinion qu'il peut déclencher [2]. Qu'on se représente ce que serait la publication d'une brochure à 500.000 exemplaires. Or, nos grands journaux dépassent chaque jour ce chiffre et, imprimés sur six ou huit pages, ils ont souvent l'étendue d'une brochure de longueur moyenne.

Ajoutez à cela des artifices que possède le journal et dont la brochure ne fait pas usage le plus souvent. Le journal met des manchettes ; il inscrit en gros caractères les nouvelles à sensation ; il frappe les regards avant de frapper les esprits. Comme le fait remarquer Lucien Romier :

« Le décisif, l'immense changement qui s'accomplit dans la conduite de l'opinion publique, depuis vingt ans, c'est que l'opinion ne se fait plus par la réflexion, elle se fait par les yeux. Autrement dit, l'opinion commune apprécie l'importance des événements et, pour parler net, leur grosseur, non plus d'après la démonstration plus ou moins persuasive que peut en faire un écrivain, mais d'après la mise en pages et la composition typographique... Or la chose aboutit en pratique à une domestication complète, non pas sans doute du lecteur très attentif, mais de la foule. L'esprit hâtif s'insurgera plus ou moins contre les raisonnements ou les tendances d'un article ; il ne saurait s'insurger contre la présentation matérielle d'un fait brutal, présentation qui lui semble découler de la qualité intrinsèque du fait... Supposez que demain Constantinople soit détruite par un incendie. Le fait passera dans une « nouvelle en trois lignes », sans attirer l'attention de plus d'un millier de personnes. Vous pouvez donner une photographie de l'incendie et obtenir peu d'émotion. Mais il suffira qu'un grand journal publie, en lettres majuscules, sur trois colonnes de sa première page, les mots : UNE CAPITALE ANEANTIE, pour que le plus humble des concierges, ignorant si Constantinople est en Turquie ou en Chine, ait le cœur serré. Terrible force entre les mains du metteur en pages, et force invulnérable, puisque si les mots ont une responsabilité, les lettres n'en ont pas. »

C'est dans le cadre de cette révolution générale de la presse qu'il aurait fallu placer le ou les chapitres consacrés à la presse catholique depuis soixante ans en France. Il est vrai que ce sont là des choses que nous comprenons et voyons mieux maintenant qu'il y a quinze ans. Mais dès ce moment-là, le regard clairvoyant d'un véritable historien était capable de les apercevoir.

A supposer même que cela fût difficile et que nous n'ayons pas le droit de faire au P. Lecanuet le reproche insinué ici, il faudrait tout de même convenir que son travail, rédigé trop tôt et trop près des événements, sans le recul nécessaire à la vision nette des faits et de leurs causes, se trouve vieilli presque en voyant le jour. Il contient en grand nombre d'utiles matériaux ; il servira aux historiens de l'avenir, comme répertoire de documents. Mais il aurait besoin d'une refonte totale pour que l'on pût dire que nous avons de cette période de l'histoire de l'Eglise de France une rédaction solide et définitive.

III

Ce qui vient d'être dit de l'évolution de la presse, de son passage de l' « ère bourgeoise » à l' « ère populaire, » de sa pénétration foudroyante dans les profondeurs du peuple, de l'importance formidable qu'elle a prise dans l'explication des mœurs, va nous permettre deux observations de caractère bien différent, mais d'égal intérêt.

[1] Ce qui serait très intéressant, à l'appui de la thèse que nous développons ici, ce serait la connaissance précise des chiffres de vente des divers journaux, en cette course vers la prise de possession des multitudes. Peut-être quelque thèse de doctorat nous donnera-t-elle cela un jour. Ce serait sûrement l'un des traits les plus importants à relever dans l'histoire contemporaine

[2] Qu'on se souvienne de la déclaration de guerre de 1914 Quelle ne fut pas l'unanimité de la nation en face du formidable péril qui la menaçait, qui fondait sur elle à la vitesse d'un orage immense ! D'où venait cette unanimité ? D'où procédait cette force de résolution que rien ne put briser ? Evidemment de la presse. Tout le monde était informé, tout le monde comprenait, tout le monde savait. Si l'on ignorait bien des détails, on voyait clairement du moins, grâce à la presse, qu'il s'agissait pour la France de vie ou de mort !

Et aujourd'hui même, pourquoi semble-t-il se faire une sorte de trêve tacite entre les esprits ? Pourquoi les Français, trop souvent divisés, se rapprochent-ils dans une angoisse commune, sinon parce que toutes les voix de la presse concourent à faire comprendre la gravité de la crise économique et financière que nous traversons ?

En premier lieu, lorsque nous entendons dire que la liberté de l'enseignement nous a donné *deux jeunesses*, et que les divisions trop visibles au sein du peuple français proviennent de son régime scolaire, lorsqu'on essaie de s'autoriser de ces considérations pour laisser entendre que le monopole, à quoi semble bien tendre plus ou moins directement l'Ecole unique, serait un moyen de rétablir l'unité brisée de l'esprit national, on commet une erreur énorme, une erreur impardonnable. Non, ce n'est pas l'école qui divise les Français, *c'est la presse ;* — et il suffit d'y réfléchir un instant pour n'avoir plus aucun doute à cet égard.

Le fait que tous les matins des milliers de Français communient, sans le savoir, dans la lecture du même journal, tandis que des milliers d'autres communient dans la lecture d'un autre, est infiniment plus important que le fait des différences créées par un enseignement dont la vie corrige bien vite les infléchissements particuliers. Et je sais bien que la presse ne divise les citoyens que parce qu'elle les ameute en des formations politiques différentes et rivales, en sorte que c'est bien la politique qui est la grande cause de division, et une cause qui tient à l'essence même de la démocratie et ne saurait en être écartée. Mais, en somme, c'est la presse qui sert d'organe à la politique partisane, et donc c'est elle qui est le grand instrument de division entre les fils d'une même patrie. Elle élève d'invisibles barricades et dresse des murs de séparation entre les esprits et les cœurs. Vous fréquentez tous les jours de braves gens qui causent avec vous et avec qui vous êtes ou semblez être d'accord sur bien des points ; ils sont pour vous des amis, ils sont pour leur curé peut-être de bons paroissiens ; mais au jour des élections ils seront contre vous. Pourquoi ? Parce que leur journal leur a montré au jour le jour les événements et les personnes sous un aspect qui n'est pas celui que votre journal à vous vous a indiqué et qui est peut-être, — pas toujours, — le plus exact et le plus juste.

Je ne voudrais pas ici diminuer l'importance du fait scolaire. Mais je crois sincèrement que le fait du journal quotidien est plus important que le fait scolaire. Beaucoup d'enfants élevés à la laïque, par un instituteur affilié à la C. G. T. par l'intermédiaire de son syndicat, et peut-être au parti communiste, ne deviendront pas pour cela des socialistes ni des communistes. Mais tous les électeurs lisant un journal radical voteront « radical, » et tous les lecteurs du journal socialiste ou communiste voteront « socialiste » ou « communiste. »

Et il ne sert de rien de dire que l'on ne choisit pas son école ni son instituteur, tandis que l'on choisit son journal, en sorte que l'on n'est pas socialiste ou radical parce qu'on lit telle feuille qui est l'une ou l'autre, mais que l'on est d'abord d'un parti et qu'ensuite on s'attache à un journal de sa couleur. Cela n'est vrai que partiellement. Le choix d'un parti se fait assez souvent au hasard. Et parmi les éléments dont est fait ce « hasard » il y a précisément le journal. On l'aura lu par imitation, pour faire comme les camarades ; il vous sera tombé sous la main ; il vous aura attiré à une conférence, à un meeting. Vous aurez été pris dans l'engrenage ; votre journal vous a amorcé, intéressé, enfin conquis. Il est devenu une habitude ; vous ne pouvez plus vous en défaire et vous avez peine à vous retrouver dans un autre, tandis que dans celui-là vous savez d'un seul coup où se trouvent les articles ou les rubriques qui vous frappent davantage. Je crois bien que pour la plupart des gens le choix du journal précède le choix du parti, du moins le choix fixe et définitif. Et inversement l'on peut considérer comme constituant cette masse amorphe de citoyens qui n'ont pas de parti bien défini tous ceux qui n'ont pas de journal attitré, soit parce qu'ils ne savent que très peu ou pas du tout lire, soit parce qu'ils ne peuvent voir le journal au moment de la journée où ils pourraient le lire commodément, — ce qui est le cas de beaucoup d'habitants des campagnes, — soit pour toute autre raison, comme celle d'économie. Il reste que la presse a une influence prépondérante sur la formation numérique et la persistance des partis politiques et par suite sur la constitution des groupes opposés qui divisent un grand pays moderne.

Et c'est pour cela que nous ne serions pas loin de souscrire à cette parole d'Albert Thibaudet : « *Le pouvoir du journaliste sur l'opinion égale ou dépasse celui du prêtre.* » Mais ce que je n'admets pas du tout, c'est ce qu'il ajoute aussitôt :

> « Cette action, cette concurrence terrible de la presse, *à laquelle le clerc n'est pas adapté et à la rude matérialité de laquelle, comme l'ont montré les maladresses des Assomptionnistes, il ne pourrait s'adapter sans déchoir*, telle est la situation nouvelle illustrée et rendue consciente, en 1832, par la condamnation non plus d'un homme et d'un in-folio, Jansénius et l'*Augustinus*, mais d'une équipe et d'une feuille volante, qui portent ce nom, gros de menaces ou de promesses, qu'elles ont réalisées : le mouvement de l'*Avenir*... »

Et c'est cela qui m'amène à la seconde conclusion que je voulais tirer : c'est dans le cadre de cette vision d'ensemble, de cette révolution accomplie depuis cinquante ans dans et par la presse, qu'il faut replacer le magnifique effort accompli par la *Croix*, pour comprendre le service inappréciable qu'ont rendu à l'Eglise de France des hommes de dévouement et de hardiesse tels que les Pères Picard et Bailly.

Je ne sais pas de quelles maladresses veut parler Albert Thibaudet, en prétendant que les Assomptionnistes en ont commis de si lourdes qu'elles prouvent que « le clerc n'est pas adapté à la rude matérialité de la presse. » Ce qui est sûr, c'est que les Assomptionnistes n'ont pas si mal réussi dans leur entreprise de presse, en sorte que si les catholiques possèdent aujourd'hui un organe qui peut rivaliser avec les plus importants

de France et du monde, c'est bien à eux qu'ils le doivent.

Et je tirerai bien plutôt de leur succès cette conséquence que là était bien la vérité « apostolique » du moment, et que nous ne pouvons rien faire de mieux, catholiques, qui que nous soyons, que de favoriser, de développer, d'encourager, de promouvoir de toutes manières nos œuvres de presse populaire, sans négliger pour autant — cela va sans dire — nos œuvres de presse de rang plus élevé : revues savantes et périodiques de haute tenue.

Considérons la situation de la presse catholique au moment où la *Croix* entre en ligne, le 16 juin 1883.

Nous avons eu, entre 1871 et 1883, trois ou quatre journaux foncièrement catholiques et subsidiairement royalistes, et trois ou quatre journaux foncièrement royalistes et subsidiairement catholiques.

Le principal des journaux catholiques est l'*Univers*. Il existait depuis 1833. Mais ce premier *Univers,* celui de M. Bailly et de l'abbé Migne, n'avait été qu'une aube, une première tentative. Le journal ne devint une force que le jour où autour de Louis Veuillot, l'un des plus étincelants journalistes du siècle, vint se former une équipe de tout premier ordre qui comprenait des hommes tels que Melchior du Lac, Dom Guéranher, Arthur Loth, Auguste Roussel.

Le premier article de Louis Veuillot dans l'*Univers* avait paru le 16 juin 1839. Mais Louis Veuillot ne devint rédacteur en chef que trois ans plus tard (1842). Il y régna jusqu'à sa mort, le 7 avril 1883. Son frère Eugène lui succéda alors et dirigea le journal jusqu'à sa propre mort (1905).

On ne saurait accuser Louis Veuillot d'avoir été un petit esprit ou un médiocre caractère. Il fut un homme de foi, un homme de zèle, un véritable apôtre, avec toutes les qualités des vrais missionnaires de Jésus-Christ : l'amour des âmes, le désintéressement absolu, l'intention surnaturelle.

Si l'on regarde du côté de l'écrivain, tout le monde est d'accord pour reconnaître en lui des talents hors de pair. Il a dans la perfection un style de journaliste. Il est clair, il est vivant, alerte, coloré, imagé, entraînant et plein de verve. Il est surtout un polémiste redoutable. Il sait empoigner un adversaire, le tenailler, le déshabiller, le désarticuler, le rendre ridicule, tout en ne se servant jamais que de ses actes, paroles ou livres livrés au public, et en ne manquant jamais à la loi de la charité pour les actes de la vie privée.

Il a été très lu dans les presbytères ; il a enchanté plusieurs générations de bons curés de France. On ne peut pas dire de mal de lui sans en dire encore davantage de bien. Il a à son actif des paroles et des gestes superbes. Il a toujours refusé les décorations, même la Légion d'honneur, même les distinctions pontificales. Il n'a jamais voulu de la députation. Il a défini son but en ces termes fort élevés et sincères : « Au milieu des factions de toute espèce, nous n'appartenons qu'à l'Eglise et à la Patrie » (article du 4 déc. 1842).

On lui a reproché ses variations, sous prétexte qu'il a été libéral, puis absolutiste, et qu'il a accepté, puis combattu successivement tous les gouvernements : monarchie de juillet, seconde République, Empire, troisième République. Ce reproche n'est pas tout à fait juste. Jules Lemaître, qui éprouvait pour lui une admiration sans réserve, répondait carrément : « C'est être fort superficiel que de l'accuser de versatilité, comme on l'a fait. Sa vie me semble au contraire admirable et presque surnaturelle d'unité. »

En face d'un homme de cette trempe, c'est à peine si l'on a le courage d'articuler une critique. Disons tout de suite que s'il s'est trompé, — comme nous le croyons, — il s'est trompé avec toute la France croyante, il s'est trompé certes en bonne compagnie, et il s'est trompé dans des conditions ou des circonstances où il fallait être un vrai prophète inspiré d'En-haut pour ne pas se tromper.

Le P. Lecanuet, on le sait de reste, n'est pas sympathique à Louis Veuillot.

Il trouve « extrême, chimérique et souvent dangereuse » la politique de l'*Univers*. Il regrette les « violences de sa polémique, les divisions attisées sans cesse parmi les catholiques, l'état d'esprit intolérant entretenu dans le clergé. »

Et voici un autre critique, ce même Albert Thibaudet que nous citions tout à l'heure, qui parle de Louis Veuillot en termes sévères :

> « Sans remonter plus haut que la Troisième République, il faut reconnaître que l'Eglise a été conduite deux fois à une catastrophe par de grands journalistes. La première fois par Veuillot, le principal responsable d'abord du grand refus de Chambord en 1873, — ensuite de ce bellicisme contre l'Italie unifiée, qui fit passer auprès du pays pour un danger de guerre l'Assemblée conservatrice élue pour la paix, — enfin de ce recours quotidien au miracle, de ce mysticisme d'écrivain irresponsable et irréaliste qui transpose en facilité des choses la facilité de sa plume. La seconde fois, par Drumont, qui créa et entretint l'Affaire Dreyfus. Veuillot et Drumont, journalistes des presbytères, n'avaient réussi qu'à hâter, le premier le vote des lois laïques, le second la séparation de l'Eglise et de l'Etat. »

Cette appréciation d'un homme qui connaît fort bien l'évolution des partis en France, depuis un siècle, est importante à méditer.

Je ne suis pas entièrement de son avis sur les charges qu'il dresse contre Veuillot. Le grand journaliste a été la plume, l'instrument, l'amplificateur. Il n'a pas été l'inventeur des trois illusions qu'on lui reproche.

Il est faux de dire qu'il a été le principal auteur du « grand refus » du comte de Chambord. Il avait derrière lui des théologiens, des hommes de haute autorité ; il ne faisait que suivre leurs indications et propager leurs certitudes. Et eux-mêmes étaient victimes d'une formation spéciale. Ils transposaient, nous l'avons dit et répété, dans le domaine du contingent ce qui n'appartient qu'au

domaine de l'absolu. Ils avaient tellement peur du libéralisme doctrinal qu'ils en oubliaient le libéralisme envers les institutions politiques et envers les hommes qui représentaient ces institutions. Ils ont eu le tort de s'attacher à une sorte de *droit divin du roi,* alors que la théorie du droit divin n'était qu'une invention des légistes gallicans pour soustraire l'Etat à l'influence de l'Eglise.

De même, ce n'est pas Louis Veuillot qui est la cause principale du fâcheux et inopportun mouvement de pétitions en faveur du pouvoir temporel.

Ce qu'il y eut de plus regrettable, dans son état d'esprit et dans le ton habituel de ses articles, c'est cette assurance mystique, comme dit Thibaudet, — c'est-à-dire je pense, irraisonnée et fondée sur des convictions religieuses appliquées ici à tort, — qu'il inculquait à ses lecteurs, nos excellents curés de campagne et de ville, de l'effondrement prochain, fatal et inévitable de la « Gueuse ».

Il est bien vrai qu'il est des prophéties qui font arriver ce qu'elles annoncent. C'est le cas de beaucoup des prophéties lancées dans la presse. Et il est possible, vraisemblable même, que si la presse catholique avait été plus forte, si Louis Veuillot avait pu avoir accès plus largement à l'audience populaire, sa prophétie se serait réalisée.

A côté de Louis Veuillot, son frère Eugène, ses collaborateurs principaux, Serret, Roussel, Loth, Aubineau, J. Morel, etc., partagent à la fois ses travaux et ses responsabilités.

Au temps où l'*Univers* avait été supprimé, sous l'Empire (1860-1867), les catholiques avaient créé le *Monde*. Et lorsque l'*Univers* avait reparu, le *Monde* s'était maintenu. Il était, après la guerre de 1870, dirigé par MM. Coquille et Levé. Il soutenait les idées romaines, mais avec plus de mesure, et dans une ligne politique plus prudente et plus modérée. Mais comme si cette génération n'était capable de goûter, en matière de journalisme, que les liqueurs fortes, il ne comptait que peu d'abonnés et avait peine à vivre. Il subsistera pourtant jusqu'en 1896 et fusionnera alors avec l'*Univers,* qui aura, non sans peine, accepté le « ralliement ».

En 1867, un groupe de catholiques « libéraux », parmi lesquels on comptait des hommes de grand talent, tels que le duc de Broglie, Buffet, de Falloux, de Meaux, Thureau-Dangin, Beslay, Heinrich, Ollé-Laprune, Lavollée, Robiou, Cosquin, Victor Fournel, fondent et poursuivent un journal de grande allure, *Le Français,* rédigé avec une grande hauteur de vues et un talent incontestable, bien que trop académique. Il est surtout politique, mais il ne manque aucune occasion de défendre la religion. A l'*Univers,* on lui reproche ses tendances libérales, on part souvent en guerre contre lui, on ne le nomme que le « Petit Français ». Et ces divisions entre les deux premiers journaux catholiques du temps sont à compter parmi les principales causes de notre faiblesse et de nos infortunes. *Le Français* ne disparut qu'en 1887.

Un peu plus strictement religieux, mais de tendances sensiblement parallèles à celles du journal du duc de Broglie, est celui de Mgr Dupanloup. Il s'intitulait *La Défense sociale et religieuse* et avait pour rédacteur en chef le baron d'Yvoire, qui expliquait en ces termes son dessein, dans le nº du 18 mai 1876 :

« Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir sur la Constitution actuelle, il est un point sur lequel tous les conservateurs en France doivent être unanimes, c'est la défense de la société et de la religion... Eh bien ! la presse est aujourd'hui, dans les mains de la démagogie et de l'impiété, l'arme la plus redoutable de l'attaque, il faut que la presse soit dans les mains des conservateurs et des croyants, l'arme la plus efficace de la Défense. »

Mais il semble bien que ce programme ait eu le tort d'être trop purement négatif. On ne défend bien qu'en attaquant. Et comme il s'agissait de conquérir ou de reconquérir l'opinion, il fallait avoir un programme hardi, constructif, pratique et mystique à la fois, c'est-à-dire présentant à la foule des réalisations immédiates enveloppées d'un certain charme de mystère et de promesse. Nous avons dit que l'idée de la *diffusion de l'instruction populaire,* une idée traditionnellement et foncièrement catholique, pouvait avoir ce charme de mystère et de promesse. Cette idée pouvait constituer une bonne « mystique » populaire pour un grand parti. Mais il ne fallait pas nous la laisser voler.

Et puis, et surtout, ces feuilles, en lutte les unes avec les autres, conservaient une allure trop hautement littéraire, trop « aristocratique », et aussi un prix trop élevé, pour devenir vraiment populaires. Il manquait un journal à bon marché, un journal hardi, entreprenant, uniquement catholique, bien informé, sachant parler le langage du peuple. Ni la *Gazette de France,* ni le *Soleil,* ni le *Figaro,* qui sont des journaux pour douairières, pour lecteurs mondains, n'ajoutent une force quelconque à l'idée catholique en France ; ils la compromettent plutôt en la montrant liée trop étroitement à l'idée monarchique.

C'est alors que survient la *Croix.* « La création de la *Croix,* déclare Lecanuet (IV, 220), marque une date importante dans l'histoire de la presse religieuse en France. » Ce n'est vraiment pas assez dire : la naissance de la *Croix* marque une date capitale.

L'Eglise n'a pas manqué à sa tradition séculaire ; elle a trouvé dans son sein le germe qui devait sortir de terre au moment voulu. Tous les Ordres religieux ont cette particularité de répondre à un besoin des temps, ou mieux de prévenir ce besoin. Les Assomptionnistes ont été providentiels.

« Personne, dit Lecanuet, ne comprenait mieux que leur fondateur, le P. d'Alzon, la nécessité d'aller au peuple, de reconquérir au Christ la démocratie et de se servir pour cela de la presse populaire. Les conseils que ce saint religieux adressait à ses frères, en 1873, rappellent les grandes directions de Léon XIII et méritent d'être rapportées... « Nous sommes en

pleine crise chrétienne, disait-il, nous avons déjà beaucoup souffert et nous sentons la victoire venir à nous ; profitons-en pour ne pas repousser ceux qui veulent se rapprocher de nos rangs. Je vois certains hommes tellement convaincus de la perfection de leur ligne de conduite, que tout ce qui ne s'y adapte pas est réprouvé ; c'est une sorte de puritanisme moderne qui, à force d'éliminations, tournera à l'égoïsme des coteries. Pour nous, cherchons à attirer, laissons la défiance qui rapetisse ; que la confiance soit un de nos grands moyens de faire triompher la cause de la vérité. Nous n'en sommes pas les propriétaires. Nous n'en sommes que les serviteurs. La cause de la vérité, n'est-ce pas la cause de Dieu ? Et la cause de Dieu, à qui appartient-elle, qu'à lui seul ? »

On a rappelé ces temps derniers, à l'occasion du cinquantenaire de la *Croix,* les circonstances où ce journal prit naissance. Le P. d'Alzon était mort en 1880. Son successeur, le second supérieur de l'Assomption, fut le P. Picard. Parmi ses principaux collaborateurs se trouvait le P. Vincent de Paul Bailly. Entre le P. Picard et le P. Bailly, bien des fois cette question de la presse populaire s'était posée. Il existait un pauvre petit journal catholique à un sou : la *France nouvelle,* qui battait de l'aile et achevait de mourir. Le P. Picard n'était plus arrêté que par un scrupule de délicatesse : créer un journal populaire catholique, c'était donner le coup de grâce à la *France nouvelle.* Il ne le voulut point. Il avait promis cependant au comte Henri de l'Epinois, qui le pressait d'agir, que si ce journal venait à disparaître, il en fonderait immédiatement un autre pour le remplacer.

Le 20 mai 1883, le P. Picard avait réuni quelques Pères en l'honneur de don Bosco, de passage à Paris. On sortait de table lorsque M. de l'Epinois se présenta et abordant le P. Picard lui dit :

« Mon Père, vous m'avez promis de fonder, à la mort de la *France nouvelle,* un journal quotidien à un sou. Or, la *France nouvelle* cesse aujourd'hui sa publication, et je viens vous demander si vous êtes prêt à tenir votre promesse. J'ai couru vous relancer jusqu'ici. »

— Je n'ai qu'une parole, réplique le P. Picard. J'accepte en principe. Mais venez dîner ce soir chez nous, rue François-I^er^, avec le P. Bailly et moi, et nous verrons ce qu'il est possible de faire. »

Le soir, on causa longuement. La chose fut examinée sous tous ses aspects. On débattit le titre. On voulait un nom-programme. Plusieurs furent proposés : *Le Catholique, Le Crucifix.* On s'arrêta au titre qui resta : *La Croix,* avec l'image du Christ au Calvaire. Toutes les objections qui furent soulevées dans la suite contre ce titre et surtout contre cette image furent alors soulevées et examinées. Rien n'était plus fort que cette raison : déployer son drapeau et rallier les lecteurs nettement et profondément catholiques autour de l'image de la Rédemption. On lança le 1er juin, jour de la fête du Sacré-Cœur, un n° spécimen. Le P. Bailly devait annoncer le nouveau journal et si l'on avait, le 15 juin, assez d'argent pour partir, on se jetterait à l'eau résolument.

Il existait déjà une *Croix,* qui était une Revue mensuelle. Le *Pèlerin* du 2 juin annonça qu'elle allait devenir quotidienne. Le P. Bailly disait ses intentions avec netteté et franchise :

« Pour entreprendre un journal aussi bon marché, nous dira-t-on, vous avez donc un capital immense : car les autres journaux éprouvent à Paris le besoin d'avaler à leur naissance *deux* ou *trois cent mille francs* sous peine de mourir très jeunes, après avoir fait peu de bien.

Voici notre réponse :

— La *Croix* n'a pas plus de capital que Notre-Seigneur quand il expira sur la croix du Golgotha.

— En pareil cas, il faut le *million* ou *rien.*

— Eh bien ! nous n'avons *rien.*

— Mais vous avez des actionnaires, des prêteurs ?

— La *Croix* n'a d'autres actionnaires que ses futurs abonnés, mais ce sont des actionnaires à qui l'on remboursera leur capital trois fois par an, s'il est vrai qu'un journal pareil vaille trois fois son prix d'abonnement.

...Et qu'on se souvienne que donner vite c'est donner deux fois, pour fonder un *journal à un sou,* qu'on appelle encore un *journal sans le sou.* »

Quinze jours plus tard il y avait 5.000 abonnés ; la *Croix* pouvait partir. Le premier n° parut le 16 juin [1].

Actuellement et depuis plusieurs années, la *Croix* marche vers ses 300.000 abonnés. Et la vente au n° grossit encore le tirage. C'est sûrement le journal de France qui a le plus d'abonnés, ce qui veut dire de lecteurs assidus et fidèles. Elle représente une force énorme. Elle ne nous a pas empêchés d'être blessés dans la lutte effroyable qui s'est déroulée contre la religion depuis cinquante ans ; mais elle nous a empêchés d'être vaincus. Elle représente, à côté de l'infanterie catholique légère, dont les régiments sont encore nombreux et solides, Dieu merci, les bataillons de la Garde qui serait disposée à redire le mot fameux : *La Garde meurt et ne se rend pas !*

Avec sa « page du milieu » qui contient tant de documents de premier ordre, des études savantes de toute nature, la *Croix* est l'un des journaux les mieux rédigés de France. Elle n'est, du reste, que

[1] Au début de 1884, cédant à des représentations autorisées, elle supprima le Christ de sa première page. On disait que cette image pieuse nuisait à la diffusion du journal. C'était une expérience à faire. C'était le 2 février 1884. On faillit avoir une catastrophe. Les lecteurs catholiques protestèrent ; les désabonnements affluèrent en masse. Avec le Crucifix, la *Croix* comptait 30.000 abonnés ; après la suppression du signe sacré, le tirage descendit immédiatement à 14.000. Le cardinal Pitra, qui avait conseillé la suppression, n'hésita plus : « Reprenez le Crucifix, » écrivit-il. Le 28 mars 1884, la *Croix* commença à publier des lettres d'abonnés qui réclamaient le Christ sur leur journal. Enfin, l'archevêché de Paris donna l'autorisation officielle. Le 5 avril, le Crucifix reprenait sa place en tête du vaillant quotidien catholique. L'effroyable dégringolade des abonnés cessa immédiatement ; le tirage de 30.000 fut de nouveau atteint. Et les chiffres n'ont cessé de monter. Au temps où Mgr Baunard écrivait son livre *Un siècle de l'Eglise de France,* à l'aube du nouveau siècle, il pouvait écrire : « Le tirage de la *Croix* de Paris est de 200.000 pour la *Croix* quotidienne, de 600 000 pour la *Croix* hebdomadaire. Le *Pèlerin* tire à 250.000, la *Vie des Saints* à 550.000. Les *Croix* de province sont au nombre de 108 ; la plupart sont hebdomadaires et leur tirage global approche d'un million. »

la pièce principale d'un ensemble étonnant et formidable qui se nomme la Maison de la Bonne Presse.

Si nous voulons apprécier cet ensemble à sa juste valeur, il faut interroger nos adversaires. Les amis se permettent souvent des critiques plus ou moins justifiées. Celles du P. Lecanuet sont assez sévères : « Certes, dit-il, il faut louer la *Croix* d'être orthodoxe, mais il faut la blâmer de l'être dans un esprit étroit, méfiant et excessif, car l'exagération est aussi l'erreur. Il faut la louer de défendre l'Eglise, mais non de le faire avec acrimonie, violence, parfois même avec un parti pris que le Christ aurait certainement réprouvé... » Et il poursuit sa diatribe sur ce ton, pendant une page (p. 231).

Mais il cite (p. 225) cet aveu du *Signal,* organe protestant, parlant de la *Croix* et de la Bonne Presse : « C'est une énorme machine à catholiciser la France ; c'est la plus déconcertante collaboration de lumières et de ténèbres ; c'est une entreprise colossale n'allant à rien moins qu'à se saisir, dans un cercle d'esprits toujours plus vaste, où les milliers rejoignent les milliers, de toutes les avenues de la pensée. Rien n'entre plus, histoire, science, littérature, politique et même satire, qui ne soit marqué au poinçon du catholicisme assomptionniste. »

Et dans un rapport présenté au Convent maçonnique de 1900, on lisait encore les constatations suivantes :

« Nos adversaires ont réussi à s'emparer d'une partie de ce pays, par la création d'un organe qui, répandu jusque dans les moindres bourgades, distribué presque gratuitement, porte partout leurs semences de haine et de division. Ne pourrions-nous point calquer leur organisation ? Nous rencontrerions certainement dans la F.·. M.·. des capacités suffisantes pour rédiger à Paris un journal capable d'intéresser les populations rurales, etc. [1]. »

* *

Nous n'avons pas à refaire en son entier le chapitre, trop court et trop partial, que le P. Lecanuet a consacré à la presse. Nous n'essaierons pas même de répondre au jugement sommaire et peu sympathique qu'il porte sur l'*Ami du Clergé*. Ce jugement, nous l'avons rapporté [2] ; c'est à nos lecteurs de le rectifier et non à nous. De même, c'est aux lecteurs de la *Croix* de vérifier si les critiques qu'il adresse à ce puissant journal sont justifiées et jusqu'à quel point. C'est à eux de voir si l'état actuel de ce journal, de sa rédaction, de ses tendances et de son esprit n'a pas, tout en demeurant strictement fidèle à sa ligne initiale, progressé avec les années et si les critiques qu'on lui adressait vers 1900 doivent toujours être retenues au moins pour une part.

Nous ne donnerons à cet article qu'une conclusion, qui sera d'ordre pratique.

Nous avons voulu critiquer le livre du P. Lecanuet sur un point où il nous semble présenter une de ses lacunes les plus graves. Il n'a pas su faire à la question de la presse la place qui lui revenait dans son exposé. Il n'a pas démêlé les proportions exactes de ce que nous avons nommé l'une des plus grandes révolutions des temps contemporains.

Mais si nous avons réussi à donner l'impression de la grandeur de ce phénomène, nos confrères en tireront cette conséquence que l'une des œuvres les plus importantes de notre époque, l'un des moyens les plus efficaces de l'apostolat chrétien, l'un des rayons d'action les plus utiles pour l'exercice de leur ministère, c'est le développement et la diffusion de la presse catholique.

Et nous leur laisserons cette plainte, hélas ! motivée, de celui qu'on avait surnommé *le Moine :*

« Pourquoi les journaux catholiques ne font-ils pas plus de bien ? Parce qu'ils n'atteignent que ceux qui n'en ont pas besoin. L'influence de la presse n'est pas assez comprise. On répandra volontiers de petits traités ou de petites images ; on jettera dans cette diffusion des sommes énormes, et pendant ce temps on laissera répandre autour de soi des centaines de mille de mauvais journaux. La diffusion de la bonne presse ne devrait-elle pas être une des œuvres capitales de la coalition d'efforts demandée par le pape ? Ne sait-on pas qu'insensiblement l'homme épouse l'opinion de son journal ? Le bon journal ne va pas chez l'ouvrier, il ne circule pas dans les masses. Et c'est notre faute. Nous sommes sans zèle, nous manquons de générosité. On se lamente, on gémit à tout propos sur la presse qui perd l'ouvrier, et la jérémiade finie, que fait-on ? »

Nous avons de magnifiques Universités catholiques. L'une des principales utilisations que nous pourrions et devrions en faire serait d'y former non seulement de futurs professeurs, comme nous le faisons depuis leur fondation, mais aussi des équipes ardentes de journalistes et de conférenciers. L'avenir est là !

[1] Cité par Lecanuet, IV, 226.
[2] *Ami* du 21 avril 1932, p. 243, 1re col.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

L. Cristiani. *Une lampe devant l'Hostie :* Mère Jeanne-Françoise de Jésus. — Un vol. in-12 de XXVI-402 p. — En vente chez les Religieuses de l'Adoration Perpétuelle du Sacré-Cœur, Lyon, 24, place des Chartreux. — 1932.

L'âme que ce livre fait sortir de l'ombre dont elle voulut s'envelopper ici-bas fut une âme très belle et très sainte. C'est avec réflexion que nous écrivons ces mots : les paroles et les actes de Mère Jeanne-Françoise de Jésus rendent un son qui ne trompe pas : pour vibrer de la sorte, il faut le métal très pur dont sont faites les âmes des grands serviteurs de Dieu.

Charlotte Boudet était la seule fille de Pierre Boudet et de Charlotte Ferréol. Elle naquit le 2 juin 1783, dans la petite ville de Lagnieu, en Bugey, qui faisait alors partie du diocèse de Lyon. Orpheline de père et de mère dès l'âge de six ans et élevée par ses grands-parents, elle fit sa Première Communion en 1795, à Meximieux, dans un réduit ignoré, des mains d'un prêtre confesseur de la foi. Possédant une

belle fortune, à 17 ans elle épousa Philippe Choussy de Grandpré, qui appartenait à la haute bourgeoisie de Lyon, où tous deux vinrent résider. Veuve à 30 ans et n'ayant pas d'enfant, elle retourna à Lagnieu près de sa grand'mère avec la résolution de ne plus vivre désormais que pour Dieu.

De son enfance pieuse, nous savons peu de chose. Mais pendant ses années de mariage, déjà le goût des choses de Dieu la poussait aux mortifications volontaires, au recueillement, à la charité envers les pauvres. Elle savait du reste allier ses goûts de plus en plus vifs pour la piété avec l'accomplissement de tous ses devoirs d'état, et son mari la vénérait comme une sainte. Bientôt, à Lagnieu, on remarqua cette jeune femme qui passait à l'église de longs moments en adoration devant le Saint-Sacrement, à genoux, sans appui, comme étrangère à tout ce qui n'était pas l'Hôte divin du Tabernacle ; ces stations au pied de l'autel se renouvelaient ordinairement trois fois par jour, et duraient parfois quatre heures de suite. Elle ne dormait que cinq heures par nuit, sur un lit de sarments ; jamais de feu dans sa chambre, même en hiver, de sorte que l'encre gelait sur sa table de travail. Tous les jeudis, de onze heures à minuit, elle faisait l'exercice de l'Heure Sainte ; et naturellement l'usage de la discipline, des cilices, des bracelets de fer garnis de pointes à l'intérieur lui était familier. En plus du cercle familial, son action apostolique s'étendait aux pauvres, aux enfants, aux jeunes filles de la paroisse et des environs.

Elle en était là quand en 1814 entra dans sa vie l'influence décisive de l'abbé Furnion, vicaire de la paroisse. C'était une de ces figures de prêtres simples, rudes et saints, qui rendirent la foi à la génération sans Dieu que la Révolution léguait au XIXe siècle. Né en 1781, il avait été, à 13 ans, porte-drapeau des révoltés lyonnais qui avaient essayé, en 1794, de secouer le joug de la Convention. Obligé de s'enfuir après la prise et la dévastation de la ville par Couthon et Collot d'Herbois, il s'était engagé comme mousse et pendant sept ans avait parcouru en tous sens la Méditerranée. Revenu à Lyon en 1802, il s'était converti à la parole d'un missionnaire, avait été quelque temps postulant chez les Frères Hospitaliers de Saint-Jean de Dieu, puis avait passé environ quatre ans chez les Frères de la Doctrine chrétienne, enseignant les enfants et les préparant à la Première Communion. En 1808, il se décidait à s'orienter vers le sacerdoce, et après deux années d'études préparatoires entrait au Grand Séminaire de Lyon. Là il connut le futur saint Curé d'Ars, Marcellin Champagnat, Jean-Claude Colin. Le 1er août 1813, il était ordonné prêtre et immédiatement envoyé comme vicaire à Lagnieu.

Il remarqua vite Madame Choussy, et après avoir, à sa manière rude, éprouvé la qualité de son humilité, et être devenu son confesseur, il lui fit part d'un projet qu'il nourrissait : assurer à Jésus la compagnie continuelle d'adoratrices de son divin Cœur au Saint-Sacrement.

Dès lors la destinée de sa pénitente était fixée. A Lagnieu même elle groupa autour d'elle quelques âmes qui partageaient ses aspirations. A l'appel du P. Furnion, devenu missionnaire diocésain, elle vint avec ses compagnes s'installer à Lyon, sur la Croix-Rousse, dans une cellule d'un ancien couvent de Chartreux. La pauvreté de ces débuts et la joie de la communauté naissante, le parfum de vertu laissé par les premières religieuses, que Dieu rappela vite à lui, le bonheur apporté par la première installation d'un tabernacle et d'un autel dans l'étroite demeure, tout cela est digne de prendre place auprès des plus beaux récits des débuts de nos grands Ordres religieux.

Dans ces événements où les souffrances ne manquèrent pas, l'âme de la fondatrice s'épanouissait en sainteté. De toutes ses vertus, l'humilité nous semble avoir été la plus caractéristique ; quant à sa charité, elle s'exprimait dans les heures données, au pied du Saint-Sacrement, à l'adoration et à la réparation.

Usée par ses mortifications, atteinte d'une maladie de cœur, Mère Jeanne-Françoise fut emportée, après de terribles souffrances morales et corporelles, par une crise de rhumatisme généralisé. Dans une dernière extase, la veille de sa mort, elle prononçait ces mots qui résument bien la grande vue qui inspira, guida, domina sa vocation : « Je vois un Cœur ! Je vois la plaie d'un Cœur ! » Elle s'éteignit le 15 juin 1827 : elle avait 44 ans.

Cette figure extrêmement attachante a trouvé un peintre digne d'elle. M. Cristiani, doyen de la Faculté libre des Lettres de Lyon, a su mettre en pleine valeur les documents assez rares et pour la plupart de seconde main qui nous la font connaître, en les replaçant dans leur milieu historique, en les éclairant les uns par les autres. Son récit pieux, vivant, doctrinal, est tout pénétré par le charme discret qui émane de cette âme humble, délicate et forte. Avec l'auteur, avec les princes de l'Eglise dont les lettres d'approbation ouvrent le volume, il est permis de souhaiter que cette « lampe » trop longtemps cachée sous le boisseau trouve enfin dans l'Eglise une glorification dont tout semble concourir à la rendre digne.

A. AUFFRAY. **Le premier successeur de Don Bosco.** — In-8 de 430 p., 18 f. — Lyon, Vitte.

Un jour de mai 1847, Don Bosco traversait la place du marché, à Turin. Comme à l'habitude, les enfants l'entourèrent aussitôt en foule, sollicitant une médaille. Parmi eux se trouvait un bambin de dix ans, Michel Rua. A la demande de celui-ci, Don Bosco fit cette réponse inattendue : « Une médaille ? Non. Bien mieux que cela. Tiens, prends ! » Et ce disant, il tendait sa main gauche ouverte, mais vide, et de l'autre, appliquée perpendiculairement, il faisait le geste de la couper en deux pour en offrir la moitié. L'enfant ne comprit pas tout d'abord la signification de ce geste ; il n'eut le mot de l'énigme que cinq ans plus tard, au soir de sa prise de soutane, quand Don Bosco lui dit : « Dans la vie, toi et moi, nous ferons toujours part à deux. Douleurs, soucis, responsabilités, joies et le reste, tout le reste, seront en commun. »

Ainsi, éclairé d'une lumière prophétique, Don Bosco avait discerné la vocation de Michel Rua, qui était destiné à être son principal collaborateur et son successeur. La prédiction n'allait pas tarder à se réaliser : tous deux vivraient désormais côte à côte, sans presque jamais être séparés, animés d'un même zèle et concourant à l'œuvre commune, chacun avec les ressources de son tempérament propre. Don Rua fit partie du premier groupe d'aspirants au sacerdoce que Don Bosco recruta parmi ses patronnés, afin d'en former le noyau de sa future congrégation salésienne. Le premier il émit les vœux religieux ; entre tous il fut choisi pour exercer les emplois les plus importants de la communauté, tels que ceux de maître des novices, préfet des études et de discipline, directeur spirituel. Il en eut toujours plusieurs à cumuler et l'on demeure confondu de la somme de travail qu'il dut fournir pour les mener à bien. De rares qualités intellectuelles et morales le mettaient à hauteur de cette tâche : il se signala en particulier par une régularité exemplaire, par une fermeté qui n'excluait pas la douceur, et par une abnégation totale de lui-même. Imiter Don Bosco, n'être qu'un instrument docile entre ses mains, s'effacer devant lui, tel fut son constant idéal.

Don Bosco fit un jour de lui ce magnifique éloge : « Si le bon Dieu me disait : « Ta dernière heure est proche, choisis-toi un successeur qui empêchera ton œuvre de périr et demande pour lui tous les dons, toutes les grâces que tu jugeras nécessaires, » mon embarras serait grand. Je ne saurais quoi demander

qui ne se trouve déjà en plein épanouissement dans l'âme de Don Rua. » Il pouvait donc envisager l'avenir avec confiance, certain que sa pensée était comprise et que l'exécution de ses plans suivrait son cours. Aussi, quand l'âge et les infirmités le contraignirent de se décharger du gouvernement de sa congrégation, choisit-il Don Rua comme vicaire général (1885) avec future succession. La transmission des pouvoirs se fit donc sans heurt, à la mort du grand fondateur, survenue en 1888. Lui disparu, son esprit revivait en Don Rua.

Le nouveau Supérieur général comprit qu'il devait avant tout consolider les positions acquises, en donnant aux établissements salésiens le personnel nécessaire à leur bon fonctionnement. Dans ce but il déclina systématiquement, pendant quelques années, toute offre de fondation nouvelle. Puis, quand il jugea l'heure venue, un recrutement abondant étant assuré par ailleurs, il lança résolument de l'avant sa jeune Société. Quand il mourut, en 1910, le chiffre des missions salésiennes avait quadruplé et celui des religieux était passé de 768 à 4.000.

« Douleurs, soucis, responsabilités, » avait dit Don Bosco dans sa prédiction. Les uns et les autres ne manquèrent pas à Don Rua. Mais le partage n'était pas complet : il fallait encore « le reste, tout le reste, » c'est-à-dire les vertus, le renom de sainteté, les miracles. Sur ce point également, le disciple marcha sur les traces du maître, bien qu'avec cette note d'effacement volontaire qui était sa caractéristique. Ceux qui le connurent le placèrent si haut dans leur estime que, pour nous en tenir à ce seul témoignage, le pape Pie X ne craignit pas de dire un jour au cardinal La Fontaine, préfet de la Congrégation des Rites : « Si la cause de Don Rua était introduite devant votre Congrégation, sa béatification pourrait bien devancer celle de Don Bosco. » L'événement n'a pas vérifié ce pronostic : le premier, Don Bosco reçut les honneurs des autels en 1929 ; mais ses fils espèrent fermement qu'il ne s'en contentera pas pour lui seul et que dans un avenir prochain il appellera à partager sa gloire celui qui fut son bras droit et son collaborateur de prédilection.

C'est assez dire l'intérêt de cette biographie, où l'on retrouve le style coloré et alerte qui ne contribua pas peu au succès de celle de Don Bosco (v. *Ami* 1931, p. 417).

« Bibliothèque des Sciences religieuses. » — S. SALAVILLE, des Augustins de l'Assomption. **Les Liturgies orientales.** — In-12 de 216 p., 12 f. — Paris, Bloud et Gay.

Enfermer dans un espace aussi restreint que le comporte le format de la « Bibliothèque catholique des Sciences religieuses » le vaste sujet que constituent les liturgies orientales était un problème difficile à résoudre. L'auteur, à vrai dire, y a renoncé et renvoie à un second volume les indications concernant la messe, l'office et le rituel. Le présent livre, qui se divise en deux parties, comprenant chacune quatre chapitres, donne un aperçu général des différents rites et des éléments principaux du culte : églises, mobilier liturgique, vêtements et ornements, livres liturgiques. Ne pouvant tout dire, le P. S. a tenu à dégager du moins nettement les grandes lignes. Faire comprendre la raison des usages actuels, marquer leur évolution historique, montrer comment ils s'inspirent de respectables traditions et sont marqués au coin de l'orthodoxie la plus pure, voilà ce qu'il a cherché principalement, au lieu de se contenter de sèches nomenclatures. S'adressant à des catholiques latins, qui connaissent généralement peu les rites orientaux et nourrissent parfois à leur égard des préjugés défavorables, il s'attache visiblement à imprimer en eux la conviction que ces rites sont vénérables, pleinement légitimes, qu'ils forment un aspect non négligeable de la piété chrétienne, conforme sans doute au génie des orientaux, mais où les occidentaux auraient à prendre plus d'une leçon. Maint détail de la liturgie latine, en outre, ne s'explique complètement que par comparaison avec les liturgies orientales.

Il importe donc que la connaissance de cette dernière se répande de plus en plus, conformément à un désir maintes fois exprimé par les Souverains Pontifes. On ne saurait, dans ce but, trouver un meilleur instrument que l'ouvrage du P. Salaville.

UN SUPÉRIEUR DE COMMUNAUTÉ. **La Supérieure parfaite.** — Un vol. in-12 de 175 p., 8 f. 50. — Paris, Haton.

Précieux petit volume. Un auteur très au courant des questions qui intéressent les religieuses, y expose, sous le voile d'un anonymat du reste fort significatif, les notions ascétiques et canoniques pour le gouvernement des communautés de Sœurs à vœux simples.

Les notions proprement canoniques sont largement exposées. L'auteur cite généralement les canons, et les explique brièvement, sans étalage de science ni de citations : ce qu'il faut pour une Supérieure de bonne foi, qui désire les connaître pour les observer. Les notions ascétiques exposées doivent aussi s'entendre au sens le plus large. Ce n'est pas seulement de l'ascétisme proprement dit qu'il s'agit ici, des règles que donnent habituellement les auteurs pour tracer aux âmes une voie vers la perfection. Il est donné aussi dans l'ouvrage, et amplement, des règles de grande utilité pratique, et qui sont parfois de ces habitudes et recettes de savoir-faire qui n'ont de point de contact avec la perfection chrétienne que le principe dont elles sont animées et d'où elles tirent une valeur religieuse et surnaturelle.

Le droit est exposé clairement, et de façon sûre. On peut suivre avec confiance les directives données par le Supérieur de communauté expérimenté, qui les formule et les explique aussi correctement que simplement, comme en se jouant.

Les règles pratiques de conduite sont également marquées au coin d'une expérience basée sur une observation avertie et une action prudente depuis longtemps sans doute mise à l'épreuve des réalités de la vie.

Tout cela est réparti en courts chapitres, vingt-quatre pour moins de 170 pages. Cette excellente division porte son fruit : le livre se lit, point par point, sans fatigue, et avec charme même.

Livre précieux, avons-nous dit. Les Supérieures à qui il est destiné y trouveront tous les avertissements nécessaires pour leur conduite. Et ceux qui sont appelés soit à les conduire, soit uniquement à avoir affaire à elles (ce sont là tous les prêtres, un jour ou l'autre, sans exception), ne pourront que recevoir grand profit de la lecture méditée et répétée de ces pages si fortes dans leur simplicité. La Supérieure qui mettra en pratique les directives et les conseils de ce petit livre, celle qui se laissera docilement diriger par un confesseur bien pénétré de cet ouvrage, sera certainement à bref délai une Supérieure parfaite.

L'ouvrage lui-même est-il parfait ? Presque. Nous ne lui reprocherons pas certaines expressions qui nous paraîtraient à corriger, rarissimes du reste, comme celle qui semble attribuer à S. Pierre la totalité de ce jugement, si fin en lui-même et si bien dit : « Dans les communautés, quand la Supérieure est absente, le diable circule, *dit S. Pierre*, et cherche sa proie. »

Nous lui ferons un reproche plus sérieux : il y manque deux chapitres. Et voici leur titre que nous livrons à l'auteur pour les recommander, pour la *prochaine* édition, à ses réflexions et à sa plume : *La Supérieure et les lois* LITURGIQUES ; *La Supérieure et l'aumônier*. Nous n'avons pas besoin d'assurer l'auteur, du haut de notre petite expérience, que ces deux

chapitres seraient fort utiles. Il le sait mieux que nous, assurément. Pourquoi donc ne les a-t-il pas écrits ? A-t-il estimé le sujet, comme il est, fort délicat, et même brûlant ? Dans ce cas, assurons-le que de sa plume discrète, légère, autant qu'il le faut un tantinet flatteuse pour celles qu'il veut diriger, et pleine d'humour, est merveilleusement taillée pour mener à bien ces deux chapitres, à la satisfaction et au profit de tous : comme les vingt-quatre de l'ouvrage entier.

P. Aug. DARMANIN, O. P. **De promissione matrimoniali,** *ad can. 1017* CIC. — In-8 de 73 p. — Rome, Collège Angélique. — 1931.

Le can. 1017 a renouvelé la question de la promesse de mariage et des fiançailles. La matière demeura libre jusqu'au décret *Ne temere* (1907-1908), et la promesse apte à être prouvée produisait tous ses effets, naturels ou juridiques. Jamais le Saint-Siège, malgré des demandes réitérées d'évêques, n'avait consenti à légiférer sur les détails et modalités du cas, sauf cependant, et dans la dernière partie du XIXe siècle, pour certains pays. Ce ne fut que le 2 août 1907 qu'un décret de la S. C. du Concile, — décret qui ne devait entrer en vigueur que le jour de Pâques de l'année suivante, 19 avril 1908, — réglementa le point, en même temps qu'il renouvela la législation ecclésiastique sur la forme de célébration du mariage, par l'abrogation du décret *Tametsi* du concile de Trente.

Les dispositions nouvelles du décret *Ne temere*, relativement au détail de la promesse de mariage et des fiançailles, sont représentées dans le Code par le can. 1017.

Le P. Darmanin, professeur de droit canonique au Collège dominicain de l'Angélique, étudie, dans la brochure que nous présentons à nos lecteurs, la législation nouvelle. C'est une étude bien complète et exacte, qui a déjà paru dans la *Revue* de la grande Université dominicaine. Il est même regrettable que l'auteur, puisqu'il met son article en vente, — et il a raison, parce qu'il sera utile, — se soit contenté du procédé du simple tirage à part, avec le minimum de dispositions nouvelles que représente une pagination spéciale ajoutée à celle de la Revue. Il manque à la brochure une table, qui aurait augmenté en de fort grandes proportions l'utilité, et par suite l'importance, de la brochure. On y trouve, en effet, sur bien des points généraux qui ont leur application en de nombreux autres canons que le 1017, des solutions et des principes d'interprétation, qui rendent le commentaire plus précieux et d'une portée moins spéciale que le titre l'indique. Ainsi, sur les règles générales d'interprétation, sur le can. 6, le can. 209, la possibilité et la recevabilité du témoignage des sourds-muets, on trouvera dans l'article du R. P. des aperçus fort judicieux et souvent tout à fait oubliés. Et c'est pourquoi nous nous étendons sur cette brochure, plus qu'on ne l'attendrait, sans doute, au premier abord, du nombre de ses pages.

Sur le sujet lui-même du can. 1017, le R. P. examine d'abord le sens propre du canon, puis il en fait, mot par mot, l'exposition littérale. Cette exposition n'est pas purement subjective ; l'auteur y reprend, cite, discute, et au besoin combat, critique ou réfute, les opinions émises par les canonistes qui ont commenté le canon. Vient ensuite, sous le titre d'*Animadversiones*, un commentaire détaillé sur certains points de détail, sur des questions que suggèrent, comparées avec les dispositions du canon, d'autres règles générales qui régissent des prescriptions analogues. Ainsi sont examinées, entre autres, la nature de l'écrit demandé par la promesse matrimoniale ; la participation éventuelle d'un procureur à la place des parties ; les signatures, les qualités des témoins, l'autorité des témoins qualifiés, leur entrée dans cette autorité, sa durée, la puissance du curé putatif, nommé et pas encore installé, excommunié ou frappé d'une autre censure, de l'aumônier militaire, les délégations.

L'auteur expose enfin les changements introduits par le canon après le décret *Ne temere*. Le canon est plus compréhensif dans sa matière, puisqu'il règle non seulement la question des fiançailles, mais aussi celle de la simple promesse unilatérale de mariage, en tout assimilée désormais aux fiançailles ; plus compréhensif aussi dans ses sujets, puisqu'il atteint tous les baptisés sans exception. Il supprime officiellement l'action découlant des promesses matrimoniales, tombée sans doute en désuétude, mais théoriquement basée, jusqu'au Code, sur des textes légaux.

La dissertation du R. P. Darmanin se termine par quelques notes historiques.

Nos lecteurs comprendront sa portée et son grand intérêt tant général que spécial.

G. VROMANT. **De Fidelium Associationibus.** — In-8 de 138 p., 18 f. — *Museum Lessianum*, 11, rue des Récollets, à Louvain (Belgique).

Dans cet ouvrage (no 30 de la Section théologique des publications du *Museum Lessianum*), le R. P. Vromant expose, pour le clergé séculier et régulier, mais surtout missionnaire, tout ce qui regarde, dans le Code, les associations de fidèles que n'unit aucun lien ni de religion ni de stabilité.

Le texte légal est étudié et commenté à la manière, que nous avons déjà plusieurs fois décrite et louée, du R. P. Vromant, tout à fait scientifique, et qui dénote un travail considérable et fort consciencieux dans le dépouillement d'un grand nombre d'auteurs. Aucun commentaire n'a échappé et l'on peut dire que l'on trouvera dans le présent ouvrage le commentaire complet de la question.

Il est divisé en deux parties sous le nom de *titres*. Le premier traite des associations de fidèles en général : ce sont les principes du Code sur la matière et qui s'appliquent à toutes les associations de ce genre. Après de brèves notions historiques, l'auteur examine le droit commun du Code sur l'érection des associations, leur approbation ; puis, dans une section spéciale, le droit particulier des Missions sur l'érection de ces associations. Viennent ensuite les directives du Code sur les relations de dépendance qui existent entre les associations en général et l'autorité ecclésiastique ; les lois sur la réception des membres des associations, sur leur renvoi ou leur retrait volontaire. Le tout est traité suivant la même méthode : droit commun d'abord, puis droit spécial pour les pays de Missions. Enfin, le régime interne des associations : droit sur les réunions, questions du directeur et du chapelain des associations. Et pour terminer, dans un dernier article, la suppression des associations.

La deuxième partie expose le droit particulier de certaines associations : tiers ordres, confréries, pieuses unions, archiconfréries et unions primaires, avec l'importante question de l'agrégation.

L'auteur examine ensuite la situation juridique et le statut particulier de certaines associations plus connues et plus répandues : confrérie du T. S. Sacrement, association de l'Adoration perpétuelle et de l'Œuvre des églises pauvres, confréries des Familles chrétiennes, du Sacré-Cœur de Jésus, congrégations de la Ste Vierge, confrérie du Rosaire, association de la Doctrine chrétienne ; et pour les Missions : œuvres pontificales de la Propagation de la foi, de la Sainte Enfance, de S. Pierre Apôtre ; pieuse Union du Clergé pour les missions. En terminant, il dit un mot, succinct mais bien approprié, accompagné des références utiles, sur quelques associations plus dignes de mention : Association de S. Pierre Claver pour les missions, Pieuse union du Trépas de S. Joseph ; associations sacerdotales comme la Ligue sacerdotale Eucharistique ; la Croisade eucharistique, etc.

L'ouvrage est rendu tout à fait pratique par un *Index* alphabétique qui en permet l'utilisation rapide.